

Combien ça coûte ?

Le coût mensuel de l'abonnement s'élève en moyenne à **25€/mois**, hors options facultatives. Plusieurs options sont disponibles en supplément, comme par exemple le détecteur de chute

Bon à savoir : N'hésitez pas à contacter votre caisse de retraite qui peut éventuellement financer une partie de votre abonnement sous certaines conditions.

- 50%

Vous pouvez également bénéficier d'un crédit d'impôt ou d'une déduction fiscale de 50% !

Ma vie en toute autonomie

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous tourner vers les services de proximité suivants :

Mairie, CLIC, coordinations gérontologiques, services sociaux, MSF (Maisons France Service), etc.

L'essentiel à savoir sur : La télé assistance



Pour vivre à domicile en toute sécurité

Qu'est ce que c'est ?

Un dispositif simple et efficace qui assure votre **sécurité à domicile**.

En effet, un système de télé assistance permet de :

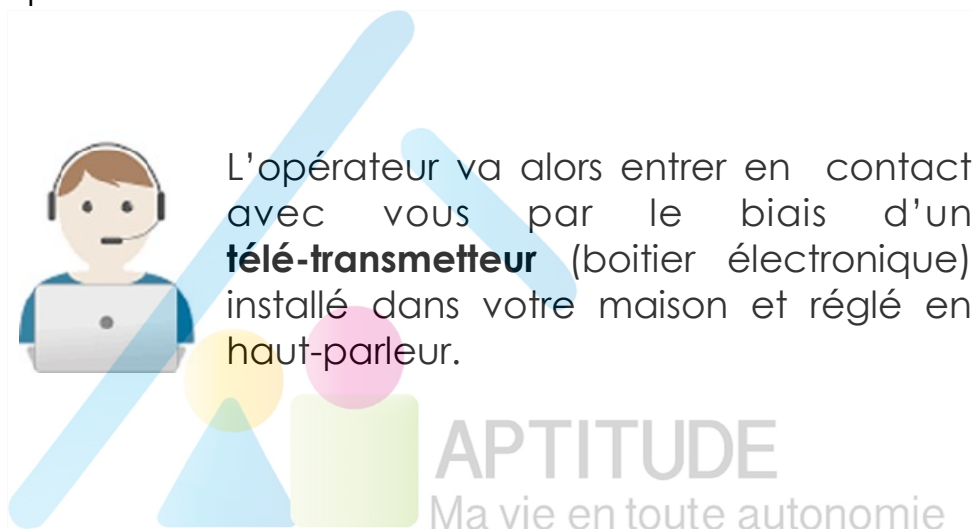
- Réduire les conséquences d'une chute sur votre état de santé en vous apportant rapidement une aide;
- Favoriser votre maintien à domicile ;
- Rassurer votre entourage ;
- Rompre l'isolement social et la solitude...



C'est une **plateforme d'aide à distance** comprenant une équipe de conseillers disponibles **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7** !

Comment ça marche ?

Grâce à un **déclencheur** (bracelet ou médaillon) comprenant un bouton S.O.S vous pouvez entrer en relation avec un **centre de secours** d'une simple pression.



Votre interlocuteur alerte ensuite en fonction du **degré d'urgence** **vos proches** inscrits au préalable, ou le cas échéant les **services de secours**, tous susceptibles d'intervenir rapidement à votre domicile.

